

Monsieur Frédéric THIEBAUT
Responsable Pôle RH/ Social
6, rue de Madrid
95747, Roissy CDG cedex

Roissy, le 08 Août 2025

Réf : 08/FB

Objet : Contestation Baisse Indemnités Repas.

Monsieur,

Nous souhaitons exprimer notre profond étonnement, voire notre incompréhension, face aux dernières évolutions des indemnités repas récemment communiquées.

D'une part, il est annoncé une hausse des indemnités repas sur certaines escales, mais celle-ci s'avère extrêmement marginale comprise entre 0,2% et 5,36%.

Par ailleurs, nous soulignons que certaines escales mentionnées dans le tableau des hausses ne comprennent aucun hébergement pour le personnel navigant. Même si le personnel sol peut être concerné ponctuellement, il est totalement inacceptable que la direction PNC se prévaut d'une hausse sur 29 escales pour justifier une revalorisation générale alors même qu'aucun PN n'y est effectivement logé. Cela fausse totalement l'interprétation des chiffres et ne reflète en rien la réalité opérationnelle vécue par les équipages.

D'autre part, les baisses des indemnités repas, qui elles affectent directement les escales desservies sont bien plus significatives allant de -4% à -16,67%. Un exemple particulièrement choquant est celui du Nigéria : alors que deux escales PHV et ABV non desservies par les PN servent à justifier une revalorisation globale PHC + 80,10% et ABV +9,76%, la seule escale LOS effectivement desservie dans le pays subit une baisse drastique de -16,76%. Vous n'êtes pas s'en savoir qu'il n'y a jamais eu plusieurs indemnités repas sur un seul et même pays (à part JFK en son temps). Cela nous semble totalement incohérent et injustifiable d'autant plus qu'il s'agit du même pays et donc du même contexte économique et logistique. De plus, cette escale est soumise à prescription et je m'étonnerai que les prix de l'hôtel où nous sommes hébergés aient subi une baisse du même montant !!!!

De même, vous avez pris la décision de baisser l'indemnité du Kenya (NBO) alors que cette escale est également sous prescription. Pouvez-vous justifier que l'hôtel a baissé ses prix de -3,09% ?

Nous demandons donc des explications claires sur la méthodologie ayant conduit à ces décisions qui n'ont aucun sens ainsi qu'une réévaluation sérieuse et équitable de ces indemnités repas qui doivent refléter la réalité de nos missions sur le terrain.

Dans l'attente de votre retour, nous vous prions, Monsieur, d'agréer l'expression de nos salutations distinguées.

Frédérique Bleron
UNSA PNC

Copie : Eric CARON